



S.A. Begum Aga Khan
YAKYMOUR
LE CANNET-CANNES
22 Septembre 1967

Monsieur Ahmed TALAAT
Directeur
High Dam Public Relations
P. O. Box 121
ASSOUAN

Cher Monsieur Talaat et Ami,

Je vous remercie de votre très aimable lettre du II Septembre me donnant tous ces utiles éclaircissements. Vous avez raison, bien souvent des malentendus naissent des difficultés de traduction d'une langue et je comprends parfaitement vos explications à propos du mot "ouvrier" qui signifie en fait "salarié".

Je comprends également fort bien que, dans un pays socialiste, les salariés forment la majorité de la population et que ceux-ci sont protégés par la Loi, ce qui est très juste et correspond à mon esprit puisque mon personnel, qu'il soit classé dans la catégorie des salariés ou des gens de maison, a toujours été protégé par moi, qu'il s'agisse de maladies, d'opérations, frais de cliniques et de médicaments que je prenais entièrement à ma charge en même temps que je versais intégralement les salaires. Je ne vous énumère pas tout cela pour vous faire ressortir que j'ai l'habitude de bien traiter mon personnel, mais simplement pour répondre à votre lettre et je vous suis reconnaissante de me donner ces précisions qui me seront toujours très utiles, ayant pour principe de respecter les Lois du Pays dans lequel je me trouve.

De toute façon, je puis vous assurer que j'ai assez d'expérience et de discernement pour savoir juger qui, dans mon personnel, est dévoué ou ne l'est pas. Je sais aussi que l'histoire du jardinier est une exception et que cela arrive partout, mais je suis très heureuse que vous ayez pu constater vous-même que mon personnel est reconnaissant et dévoué, ce qui prouve que les personnes que j'emploie savent apprécier à sa juste valeur la façon dont je les traite. Si celles-ci n'étaient pas reconnaissantes et dévouées, j'appellerais cela de l'ingratitude, ce qui n'est pas le cas, heureusement.

Votre remarque est très juste en ce qui concerne mon Avocat, mais il n'est pas autorisé à payer des sommes aussi importantes que celles que me réclamaient les Assurances Sociales, à un moment, sans m'en informer auparavant et vous savez que je n'étais d'accord ni avec le montant des sommes, ni avec leur optique en ce qui me concernait.

D'ailleurs, je viens de recevoir une lettre de Maître Mohamed Mahmoud Ibrahim m'informant que, étant sur place, votre intervention a été très bénéfique puisque cette affaire a trouvé son aboutissement normal, grâce à vos soins, ce dont je vous suis infiniment reconnaissante.

J'espère avoir le plaisir de vous revoir de vive voix dès mon arrivée à Assouan, comme d'habitude au début de l'hiver et vous adresse mon meilleur souvenir
S. A. Begum